



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20231204-1984-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22/12/2023
Date de mise en ligne : 22 décembre 2023

SM

DECISION MUNICIPALE DM_2023_116

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil municipal en date du 03 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 04 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 – De passer un contrat ou une convention avec des auteurs, des artistes, des conférenciers, des associations, des compagnies ou des éditeurs qui interviendront pour une rencontre, un atelier, un concert, une exposition, une conférence ou une lecture de janvier à avril 2024 à la bibliothèque :

Books on the move, Imagier vagabond, Collectif Croc en jambes, Musée Imaginé, Malou Blue.

ARTICLE 2 - D'imputer une dépense au chapitre 11, article 6228 du budget principal de la Ville.

ARTICLE 3 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Bègles, le 20/12/2023

Clément ROSSIGNOL PUECH



**Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole**